

RAPID'INFOS



Mairie de Benney

3 rue St Martin— 54740 BENNEY

Tél/fax : 03 83 25 00 89, mail : mairie-benney@wanadoo.fr

Site internet: benney.fr



Commune de Benney



commune_de_benney



Panneau Pocket, Benney.

Permanence du secrétariat : mardi de 10h30 à 12h et vendredi de 16h30 à 19h.

Réalisation : Commission communication.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SEPTEMBRE 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2023

Étaient présents : Jean-Marc BOULANGER, Gaëlle DUSSAUCY, Catherine GAUTRIN, Hubert GRANDURY, Michelle HUMBERT, Alexis LEGRAND, Serge ROMAIN, Jean-Philippe THOMASSIN, Sébastien COLIN, Julien BUJON.

Excusés : François SIEBERT donne procuration à Gaëlle DUSSAUCY.
Patrick BOILEAU donne procuration à Michèle HUMBERT.
Sébastien RASPADO donne procuration à Alexis LEGRAND.
André THOUVENIN donne procuration à Serge ROMAIN.
Aurélie BEUVELOT

Gaëlle DUSSAUCY a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 est approuvé à l'**unanimité**.

Ordre du jour :

- Budget 2023 : Décision budgétaire modificative.
- Unité de méthanisation à Ludres : avis motivé sur le dossier.

➤ DELIBERATION N° 21-2023 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°01

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget primitif 2023 de la commune de Benney,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n° 01 du budget primitif afin de régler les annuités de l'emprunt contracté cette année servant au financement des travaux de rénovation de la crèche,

Section de fonctionnement « dépenses » :

Chapitre	Article	Montant BP 2023	Montant décision Modificative	Total budget avec décision modificative
66	66111	3100	+1700	4800
61	613	97000	-1700	95300

Section de d'investissement « dépenses »:

Chapitre	Article	Montant BP 2023	Montant décision Modificative	Total budget avec décision modificative
16	1641	16000	+3200	19200
21	2132	67393.79	-3200	64193.79

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité** approuve la décision budgétaire modificative n°01.

➤ **DELIBERATION N° 22-2023 : PROJET CVBE E31 À LUDRES / UNITE DE METHANISATION/ AVIS MOTIVÉ SUR LE PROJET.**

Vu l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2022 portant ouverture d'une consultation publique sur la demande présentée par la société CVBE E31 au vu d'exploiter une unité de méthanisation à Ludres et la possibilité de délibérer sur le projet présenté - article 6,

Vu les reports successifs et le délai imparti, pour permettre aux conseils municipaux de faire part à Madame le Préfet de leur avis définitif intégrant les ajustements proposés par la société CVBE E31, repoussé au 15 septembre 2023,

Vu les débats en conseil municipal, l'organisation de deux réunions publiques et la rencontre avec la société CVBE E31 le 24 août dernier,

Les conseillers municipaux, après avoir pu en débattre à plusieurs reprises en conseil municipal, avoir pu assister aux deux réunions publiques proposées ou interroger la société CVBE E31, lors de la réunion du 24 août dernier, **se sont prononcés sur le projet d'unité de méthanisation envisagé à Ludres, le plan d'épandage du « digestat » qui en résulte sur les parcelles privées ou louées du territoire de la commune de Benney comme suit :**

12 Pour (G DUSSAUCY, C GAUTRIN, H GRANDURY, J BUJON, F SIEBERT, P BOILEAU, S RASPADO, A THOUVENIN, M HUMBERT, A LEGRAND, S ROMAIN, JP THOMASSIN),

0 Contre,

2 Abstentions (S COLIN et JM BOULANGER).

Après en avoir délibéré à **la majorité**, le conseil municipal entérine le projet **sachant** qu'il est demandé que tous les dommages structurels sur les routes et chemins communaux, les chemins d'exploitations et les chemins ruraux qu'engendrerait un tel projet lors du transport et de l'épandage des « digestats » fassent l'objet de dédommagements au bénéfice des propriétaires.

Décisions ne nécessitant pas de délibération :

- Récompense : carte cadeau de 100 € offerte à Alexis Legrand en remerciement de son engagement.
- Droits de préemption : la commune n'exerce pas son droit sur les ventes suivantes :
 - 17 place de la fontaine.
 - La chapelle : ZP 89-90.
 - Bibolange : ZH 316.
 - 25 rue des Echos.

Questions diverses :

⇒ Notre employé communal, Jean-Jacques Renaud a fait valoir ses droits à la retraite « carrière longue ». Le moment venu pour le remercier de la qualité de son travail et de son implication permanente, une cérémonie sera organisée.

⇒ La matinée « Broyat » se tiendra le samedi 30 septembre. Pour les seuls habitants de Benney, les dépôts se font uniquement en face du cimetière et par taille de branchage jusqu'au vendredi 29 septembre - 12h.

⇒ Décorations de Noël : accrochage la semaine 49 et décrochage semaine 2. La mairie fera appel aux bonnes volontés.

AUTRES INFOS

➔ BRIOCHES DE L'AMITIÉ :



LES NOUVELLES DATES
DE LA PROCHAINE
OPÉRATION BRIOCHES AEIM SONT :

DU 4 AU 14 AVRIL 2024

ON COMPTE SUR VOUS
POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS !



Votre assemblée est une force
Membre du réseau
Unapei

➔ CHANTIER BROYAT :

Organisé par Jean-Philippe THOMASSIN, notre chantier broyat a eu lieu le samedi 30 septembre 2023. Merci aux bénévoles présents pour leur aide et aux habitants pour avoir respecté les recommandations de dépôts sachant que du broyat est encore à votre disposition en face du cimetière.

➔ REPAS DES AÎNÉS :

A la demande générale des participants au dernier repas des aînés, celui-ci ne se tiendra pas en octobre cette année, mais le 21 janvier 2024. Invitations à venir.

➔ MARCHE DE NUIT :



**MARCHE DE NUIT
BENNEY**

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023



DÉPART DE LA MARCHÉ À 18H30,
RDV SALLE A.MOITRIER,
AVEC TORCHE ET GILET FLUO.

Environ 10kms,
vin chaud et pain d'épices servis aux marcheurs.

Marche uniquement:

Adulte: 2€ / Enfant -12 ans: 1€

Marche + Repas à la Mairie de A.Moitrier:
choucroute, salade et pâtisserie.

Adulte: 10€ Enfant -12 ans: 7€

POSSIBILITÉ
DE DONNER 1€
EN PLUS PAR
INSCRIT POUR
OCTOBRE ROSE

Renseignements:

Mairie de Benney: 03 83 25 00 89
ou M.Humbert: 03 83 25 06 08

**Bulletin d'inscription obligatoire
(marche et/ou repas).**



➔ FÊTE D'AUTOMNE:



Lettre aux habitants

Madame, Monsieur,

Ce week-end, les 23 et 24 septembre, devait se tenir la nouvelle « Fête d'Automne », en lieu et place de la Fête Patronale du 11 novembre à laquelle les forains historiques ne voulaient plus participer.

En l'occasion de cette "Fête d'Automne", manèges, friandises et jeux pour les enfants devaient se tenir sur la place de la Fontaine. Le tout devait être accompagné d'une animation en fin d'après-midi, samedi, avec l'organisation d'un concert, d'un moment convivial et d'une guinguette.

Contre toute attente, l'installation des manèges et stands, n'a pu être possible face à l'opposition de certains riverains de la place de la Fontaine et ce, malgré une après-midi de négociation !

Confronté à cette opposition, les forains ne pouvant s'installer, nous avons dû annuler la "Fête d'Automne." Situation regrettable pour les enfants, leurs parents et grands-parents qui se faisaient une joie du retour des manèges dans notre commune.

Ce renoncement 2023 n'est pas sans effet financier, entre le dédommagement lié au déplacement des forains, le coût du compteur électrique sans compter l'annulation des musiciens et des jeunes agriculteurs qui devaient préparer des pizzas et flammekueches pour l'occasion.

Aujourd'hui, il n'est pas question pour nous de renoncer ! Pour 2024, nous avons d'ores et déjà réservé la salle des fêtes pour y acoler la "Fête d'Automne" dans un espace plus ouvert, ce qui n'a pas pu se faire cette année, du fait de la présence de la crèche provisoire et de l'organisation d'un mariage.

Depuis 2020, l'équipe municipale, à travers le comité des fêtes, essaie de maintenir les manifestations et les événements qui ont toujours fait partie de l'animation de notre commune: œufs de pâques, vide-greniers, 14 juillet, marche de nuit, cérémonies patriotiques, colis et repas des aînés, ...

S'il est vrai que tout est « perfectible », c'est sans compter leurs heures et à travers de nombreuses démarches administratives, que les élus présents et les fidèles bénévoles essaient de faire perdurer ces traditions.

Merci à toutes les personnes du village qui nous ont aidé dans l'organisation de cette fête avortée.

Merci aux bénévoles, sans qui les manifestations organisées à Benney ne pourraient avoir lieu.

Merci à celles et ceux qui continuent à soutenir et accompagner nos projets.

Le Maire et les organisateurs.